

## CHAMPIONNAT DE FRANCE EN EAU LIBRE ELITE

2 - 5 avril 2025  
Saint-Gilles-les-Bains (La Réunion)

Le championnat de France 2025 de photo - vidéo sous-marine se déroule sur l'île de la Réunion du **2 au 5 avril 2025**, à Saint-Gilles-les-Bains.

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Championnat est ouvert à tout plongeur possédant un matériel de prise de vues sous-marine.

**Le nombre d'équipes est limité à 25, avec gestion d'une liste d'attente à partir de la 26ème équipe pré inscrite.**

Le responsable de l'organisation du Championnat 2024 est :

**François GODIN** : [competitions.crpv974@gmail.com](mailto:competitions.crpv974@gmail.com) Tel. 06 07 83 78 96

Chaque participant (photographe ou modèle) doit, selon le règlement en vigueur de la compétition (consultable sur le site: <https://imagesub.ffessm.fr/championnats-de-france>) :

- être niveau 2 FFESSM minimum ;
- posséder une licence FFESSM 2025 ;
- posséder une assurance complémentaire pour la compétition en milieu naturel : Loisir 1 FFESSM minimum (ou équivalent) ;
- posséder un certificat médical de moins de 1 an à la date du Championnat et autorisant la pratique de la compétition en photo ou vidéo sous-marine ;
- prendre connaissance, accepter et respecter le règlement de la compétition à laquelle il s'inscrit ;
- **respecter les prérogatives de plongée en vigueur à la FFESSM.**

### LOGISTIQUE

- **hébergement**

Les compétiteurs sont hébergés au Village de Corail (hébergement et repas).



L'hébergement se fait en chambre de 2 ou 3 personnes et pension complète du mercredi 2 avril (15h00) au dimanche 6 avril (10h00).

Un hébergement individuel est également possible.

En fonction des inscriptions, une affectation des chambres vous sera communiquée lors de votre arrivée.

- **Plongées**



Les plongées s'effectuent dans le Réserve Naturelle Marine de la Réunion. Les sites seront choisis en fonction des contraintes météorologiques et des durées de trajet. Le départ des bateaux se fait à partir du port de Saint-Gilles-les-Bains situé à 2km environ du lieu d'hébergement.

Les bateaux sont mis à disposition de la Commission Régionale Photo-Vidéo par les clubs et sca du port de Saint-Gilles-les-Bains.



Des locaux sécurisés sont installés spécifiquement sur le port de Saint-Gilles pour permettre le stockage du matériel de plongée.

- **Transports**

Les transferts entre le Village de Corail et le port sont assurés par une navette bus à des horaires précis qui vous seront communiqués à votre arrivée. Pour les amateurs, le trajet à pied se fait aisément en 20 minutes.

Des tarifs aériens ont été négociés avec les compagnies AirFrance et Corsair. Ils ne sont applicables que sur certains vols et avec un nombre minimal de personnes. Ces vols vous seront précisés ultérieurement.

En fonction des vols et du nombre de plongeurs intéressés, un transfert entre l'aéroport et le Village de Corail sera organisé.

## INSCRIPTION ET FRAIS D'INSCRIPTION

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 10 JANVIER 2025**

Le formulaire d'inscriptions en ligne est disponible sur le lien : <https://tinyurl.com/7zdyphsv>

Votre inscription sera enregistrée dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets. Les dossiers d'inscription doivent comprendre impérativement :

- Copie du certificat médical de moins d'un an à la date du Championnat et autorisant la pratique de la compétition en photo sous-marine, s'il n'est pas associé à la licence.
- Copie de la carte de niveau de plongeur technique
- Copie de l'attestation d'assurance complémentaire
- Eventuellement copie de tous les documents nécessaires pour le vol des drones (voir plus loin)

Ils seront envoyés par courrier postal à :

François GODIN  
12T rue des baumes  
13490 JOUQUES

Ou par mail à : [competitions.crpv974@gmail.com](mailto:competitions.crpv974@gmail.com)

Les dossiers doivent parvenir impérativement avant la date indiquée plus haut. Les dossiers incomplets seront mis sur liste d'attente.

Les inscriptions seront confirmées au plus tard le 31 janvier par mail.

Les frais d'inscription par équipe (le photographe et son binôme) sont :

En hébergement complet (chambre pour 2 personnes)	250€
Supplément pour chambre individuelle	130€

Sans hébergement (repas midi inclus)	150€
Accompagnant (hors binôme)	225€

Les frais d'inscription comprennent pour le compétiteur et son binôme :

- ✓ L'hébergement en pension complète pendant toute la durée de la compétition, du mercredi 2 avril 15h00 au dimanche 6 avril 10h00 hormis le repas du samedi midi,
- ✓ Les plongées du jeudi 3 avril et du vendredi 4 avril,
- ✓ La fourniture des blocs et plombs,
- ✓ L'apéritif d'accueil le mercredi soir,
- ✓ La soirée de remise des prix le samedi 5 avril,
- ✓ Les transferts entre le lieu d'hébergement et le port de Saint-Gilles.

Ils ne comprennent pas :

- ✓ Les plongées d'entraînement,
- ✓ La location éventuelle du matériel de plongée,
- ✓ Le supplément Nitrox pour les compétiteurs qui souhaitent plonger au Nitrox,
- ✓ Le repas du samedi midi,
- ✓ Le transport depuis la métropole,

Les inscriptions des accompagnants seront prises en compte en fonction du nombre de places disponibles. Les compétiteurs sont prioritaires.

Les accompagnants peuvent participer à l'apéritif de bienvenue et à la soirée de remise des prix. Le coût de participation est de 40€.

Pour ceux qui souhaiteraient anticiper ou poursuivre leur séjour sur l'île, l'hébergement au Village de Corail peut être assuré à des prix négociés par le Comité Régional. Se faire connaître au moment de l'inscription.

## RÈGLEMENT

**Le règlement se fait en ligne avec l'application Helloasso**

Acompte de 150€ à l'inscription

Solde : avant le 10 janvier 2025

Attention : l'inscription n'est validée qu'à réception du solde et à réception du dossier d'inscription complet.

Si vous désirez apporter vos bouteilles de plongée personnelles, elles doivent être à jour des ré-épreuves et/ou inspections visuelles.

**Nitrox** : Pour ceux qui le souhaitent, possibilité de disposer de Nitrox 32. Le coût supplémentaire (5€ par plongée) est à la charge du plongeur.

**Recycleur** : possibilité de plonger en recycleur mais pas de recycleur sur place. Prévoir son matériel. Seule l'oxygène est disponible sur place. A la charge du plongeur.

Si vous désirez louer du matériel de plongée (hors bloc), vous pouvez le faire (le demander à l'inscription) en supplément de prix (compter un supplément de 80 à 120€ en fonction de vos besoins et pour la semaine).

## PLONGÉES D'ENTRAÎNEMENT

Des plongées d'entraînement seront organisées du dimanche 30 mars au mardi 1er avril. Ces plongées ne sont pas comprises et doivent être réservées et réglées directement auprès de la commission régionale photo-vidéo :

CRPV 974 : ☎ 06 07 83 78 96

✉ [competitions.crpv974@gmail.com](mailto:competitions.crpv974@gmail.com)

Le tarif est de 35€ par plongées.

## UTILISATION DE DRONE

Pour les utilisateurs de drone, la compétition se déroule dans le périmètre de la Réserve Naturelle Marine de la Réunion (RNMR) et son survol est soumis à conditions et autorisation. Les autorisations dérogatoires doivent être demandées pour chaque télépilote mais il est possible de faire une demande groupée qui sera déposée par l'organisation. Pour faciliter les démarches, chaque pilote doit fournir, à l'inscription, les documents suivants :

- Certificat d'aptitude théorique de télépilote,
- Certificat ou attestation d'aptitude/de formation pratique du télépilote,
- La marque, le modèle et éventuellement le nombre de drones utilisés,
- Les altitudes mini et max auxquelles vous envisagez de voler.

## RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Le site de Saint-Gilles-les-Bains se situe sur la côte Ouest de la Réunion, la côte dite « sous le vent ». La température extérieure varie entre 23°C la nuit et 30°C la journée.

La température moyenne de l'océan est de 26° à 28°C.

La Réunion jouit d'un climat tropical et d'un (très !) fort ensoleillement. N'oubliez pas votre crème solaire. Indice 50 minimum recommandé !



Le moustique tigre (*Aedes albopictus*) est présent à la Réunion. Il est le vecteur de maladies telles que la dengue, le chikungunya ou le zika. Ces maladies peuvent revêtir des formes graves. Pensez à vous munir d'antimoustiques efficaces. Demandez conseil à votre pharmacien !

**PROGRAMMATION GENERALE PREVISIONNELLE**

<b>Jour 1 - Mercredi 2 avril</b>	
15h00	Accueil des compétiteurs et installation
18h00	Présentation de la compétition Présentation de la RNMR
19h00	<b>Apéritif de bienvenue et repas</b>
<b>Jour 2 - Jeudi 3 avril</b>	
7h00	<b>Petit-déjeuner</b>
8h00	Départ au port et distribution du matériel
9h30	<b>Plongée n°1</b>
12h00	<b>Repas</b>
13h30	<b>Plongée n°2</b>
16h00	Remise des cartes et enregistrement des images
17h30	Rendu des cartes aux compétiteurs
19h30	<b>Repas</b>
	Soirée libre
<b>Jour 3 - Vendredi 4 avril</b>	
7h00	<b>Petit-déjeuner</b>
8h00	Départ au port
9h00	<b>Plongée n°3</b>
11h30	<b>Repas</b>
13h00	<b>Plongée n°4</b>
15h30	Remise des cartes et enregistrement des images
16h30	Retour au Village Corail Rendu des cartes aux compétiteurs
17h00	Choix des images
19h00	Remise des images à l'organisation
19h30	<b>Repas</b>
20h30	Projection des images aux compétiteurs
<b>Jour 4 - Samedi 5 avril</b>	
10h00 - 16h00	Réunion des jurys - journée libre pour les compétiteurs
18h30	<b>Proclamation des résultats Apéritif et soirée festive</b>